

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 1^{er} février 2018

Présidence de Monsieur Gérard Duperrex

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 23-2017 de la Municipalité du 28 novembre 2017,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ACCEPTE la création d'une bourse solaire participative à Renens financée par crowdfunding.

ALLOUE à la Municipalité les montants nécessaires concernant les investissements relatifs aux installations photovoltaïques gérées par la bourse solaire participative de Renens à la condition préalable qu'ils soient intégralement financés via la recherche de fonds par crowdfunding.

Ces dépenses d'investissements figureront dans le patrimoine financier, sous le compte N° 9123.3650 "Bourse solaire - inst. Photovoltaïques" et seront amorties en 25 ans. Un montant identique à l'amortissement sera prélevé dans le fonds spécial, compte N° 9233.3650 "Fonds bourse solaire crowdfunding".


ACCEPTE les charges supplémentaires au budget 2018 permettant le lancement de la campagne de communication pour le crowdfunding et d'honoraires juridiques d'un montant de CHF 47'000.- telles que mentionnées au chapitre 9.5.1 des incidences financières, auquel se déduisent les CHF 30'000.- alloués par la subvention de l'Office fédéral de l'énergie.

ACCEPTE les charges et revenus supplémentaires au budget 2018 concernant l'exploitation de la bourse solaire participative de Renens - section N° 3650 "Bourse solaire participative", tels que mentionnés au chapitre 9.5.3 des incidences financières.

PREND ACTE que soient portés aux budgets 2019 et suivants les charges et revenus concernant l'exploitation de la bourse solaire participative de Renens - section N° 3650 "Bourse solaire participative" tels que mentionnés au chapitre 9.5.3 des incidences financières.

Ainsi délibéré en séance du 1^{er} février 2018

Le Président:


Gérard Duperrex



La Secrétaire:


Yvette Charlet